



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de votre structure :

Sigle (le cas échéant) :

Activités principales :

.....

.....

Adresse de son siège social :

Téléphone :

Courriel :

Adresse site internet :

Numéro SIRET (le cas échéant) :

Ou N° enregistrement à la préfecture/sous-préfecture :

Responsable de la structure (le président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom : Prénom :

Fonction : Téléphone :

Courriel :

Responsable chargé du dossier de subvention :

Nom : Prénom :

Fonction : Téléphone :

Courriel :

Quelles conditions d'éligibilité ?

L'association doit répondre aux critères suivants :

- Domiciliation à Lezoux
- Implication dans la vie locale avec un bénéfice direct pour les habitants de la Commune.

Si l'association répond aux critères, elle peut déposer un dossier qui sera étudié en commissions municipales « Finances », « associations » et « sports ».

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION A RETOURNER AVANT LE 28 FEVRIER 2023

(dossier devant être complété par un courrier sur papier libre précisant les projets 2023, manifestations prévues en 2023...)

Mairie de LEZOUX – Place de la Maire – 63190 LEZOUX – mail : mairie@lezoux.fr

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE ECOULEE

	DEPENSES (en €)	RECETTES (en €)	
Solde année précédente (débitaire ou créditaire)			
Cotisations adhérents	X		
Subventions (commune, département, état)			
Intérêts divers placements ①			
Recettes diverses (spectacles, repas, cours...)			
Charges d'infrastructures (assurance...)	X		
Charges de gestion courante (énergie, fournitures, entretien tel affranchissement)			
Charges liées aux déplacements (transport)			
Salaires et charges afférentes			
Dépenses exceptionnelles (à préciser ci-dessous) ②			
Investissement (achat de matériel, équipement...)			
Cotisations aux divers organismes			
TOTAUX			

① Si placements financiers, transmettre toute pièce justifiant du montant de ce dernier (relevé de comptes...) ou, si ce n'est pas le cas, transmettre une attestation du Président justifiant de l'absence de placements.

② Détail des dépenses exceptionnelles :

BUDGET DE L'ANNEE A VENIR

	DEPENSES (en €)	RECETTES (en €)
Solde année précédente (débitaire ou créditaire)		
Cotisations adhérents	X	
Subventions (commune, département, état)		
Intérêts divers placements ①		
Recettes diverses (spectacles, repas, cours...)		
Charges d'infrastructures (assurance...)		X
Charges de gestion courante (énergie, fournitures, entretien tel affranchissement)		
Charges liées aux déplacements (transport)		
Salaires et charges afférentes		
Dépenses exceptionnelles (à préciser ci-dessous) ②		
Investissement (achat de matériel, équipement...)		
Cotisations aux divers organismes		
TOTAUX		

① Si placements financiers, transmettre toute pièce justifiant du montant de ce dernier (relevé de comptes...) ou, si ce n'est pas le cas, transmettre une attestation du Président justifiant de l'absence de placements.

② Détail des dépenses exceptionnelles :

Montant de la subvention demandée :



CLUB :

	Montant cotisation	NOMBRE D'ADHERENTS		
		Commune	Com. Com.	Extérieurs
Licenciés moins de 18 ans				
Licenciés plus de 18 ans				
Joueurs au niveau national				
Joueurs au niveau régional				
Joueurs au niveau départemental				
Encadrement diplômé d'Etat				
Encadrement diplômé fédéral				
Encadrement non diplômé				
Dirigeants				
TOTAUX				

Je soussigné(e) (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ;
- m'engage à effectuer l'affichage de la participation de la commune lors des manifestations publiques ;
- m'engage à respecter les infrastructures et le matériel mis à notre disposition ainsi que le personnel communal.

Signature :